



Formation de base pour gestionnaire administratif, technique et comptable d'institutions de prévoyance

Quel est l'objectif global de cette formation ?

La prévoyance professionnelle est un domaine **complexe** et **varié**, pour lequel il est indispensable de se former dans les meilleures conditions possibles.

Le but de notre formation de **base** est de procurer les outils essentiels à tout gestionnaire junior débutant dans le domaine ou désireux de parfaire ses **connaissances théoriques** et **pratiques**, avant éventuellement de se perfectionner en suivant le cursus de préparation au brevet fédéral de spécialiste de la prévoyance en faveur du personnel.

Participants

Les participants sont principalement employés d'institutions de prévoyance professionnelle (caisses de pension propres, fondations communes ou collectives et institutions de libre passage).

Il peut également s'agir d'employés actifs dans d'autres domaines d'assurances souhaitant obtenir un aperçu de la prévoyance professionnelle.

Il n'y a pas de conditions formelles d'admission à la formation.

Contenu et organisation des cours

La formation est dispensée en **14 jours** et composée de **trois parties** :

- Introduction à l'environnement des institutions de prévoyance (2 jours)
- Gestion technique et administrative d'une institution de prévoyance (9 jours)
- Répétitoire sur la gestion technique - survol de la gestion comptable d'une institution de prévoyance (3 jours)

Les cours ont lieu les **mardis** et **jeudis**, de 9h00 à 17h00, selon un planning communiqué à l'avance chaque année.

Chaque session de formation dure **cinq mois**, de mai à octobre avec une pause estivale.

Le lieu de formation se situe au 5ème étage du bâtiment Ports Francs situé à la Route du Grand-Lancy 6a à **1227 Les Acacias** – Genève.

L'ESPP offre une formation mixte (formation de blended learning) qui garantit une qualité optimale de la formation. Les cours sont donnés en présentiel et les participants ont également un accès direct « étudiant » à notre **plateforme d'apprentissage** ESPP dans laquelle se trouvent les présentations, brochures d'informations, supports de cours et exercices.

En cas de restrictions sanitaires, les cours pourront être donnés par visioconférence.

Frais de formation

Le coût de la formation s'élève à **CHF 4'800.-** (14 jours de cours dont un répertoire).

Un **rabais d'entreprise** de 5% est accordé pour une participation dès 2 collaborateurs et de 10% pour une participation dès 4 collaborateurs.

Remboursement en cas de désistement

L'acquittement des frais donnant un accès en ligne immédiat aux supports de l'entier du cursus, ceux-ci ne sont pas remboursés en cas de désistement, sauf motif de santé attesté par certificat médical.

Pour tout autre motif, la direction prendra position au cas par cas sur la base d'une lettre motivée de l'élève expliquant les raisons de la renonciation.

L'étudiant peut dans tous les cas demander un report sur une session ultérieure, sous la forme d'un crédit de formation pour les cours non consommés, non transmissible, valable pendant 12 mois.

Examen

Les conditions d'admission à l'examen, la procédure et les objectifs sont définis dans le règlement d'examen.

La taxe d'examen et d'établissement du certificat s'élèvent à **CHF 400.-**.

L'examen pour l'obtention du certificat ESPP est facultatif. À défaut du certificat, une attestation de suivi de la formation est fournie sur demande, pour autant que l'élève ait suivi au moins 80% de journées de cours.

Inscriptions et autres informations

Vous pouvez vous inscrire directement sur www.espp.ch. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception.

Notre équipe se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Direction de la formation et personne de contact



Franca Renzi Ferraro

Experte diplômée en assurances sociales
Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral

Conseillère et formatrice, spécialiste en prévoyance professionnelle

franca.renzi@espp.ch

+41 79 679 95 45